CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78332** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 28/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/2008

Raison sociale : PRIMO CHARPENTE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 23/02/2024

Capital : 45 000

34 RUE DU GIROU
ZA DU GIROU
31380 GRAGNAGUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 503002487

Siret : 503 002 487 00034

Téléphone : 05 61 40 61 62 **Fax :**

Portable :

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 7147928

Responsabilité légale :
DUNOD ALBAN GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000004488669804

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000004488669804

Site Internet : www.groupeprimo.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

E-mail : accueil@groupeprimo.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 751 045 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2302 PROB	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité confirmée)	11	08/10/2025
2351	Fourniture et pose de bâtiments à ossature bois (Technicité courante)		05/03/2024
2371	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité courante)		11/02/2026
2372	Charpente et structures industrialisées en bois (Technicité confirmée)		11/02/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	14	11/02/2026
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		16/01/2024
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/04/2026 14:46

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.